

La subjectivité dans la presse écrite algérienne Subjectivity in the Algerian press

Doctorante Hakim Abla

Maitre assistant A à l'université Mohamed

Cherif Méssaidia.

Hakim.abla@hotmail.fr

Résumé

La présente étude s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours se situant au carrefour d'un ensemble de théories énonciatives centrées sur une mise en rapport entre la langue et le contexte. Elle se fixe pour objectif de montrer la part subjective de la médiation journalistique dans les paroles et les propos rapportés dans cinq quotidiens francophones différents : *El Moudjahid*, *Le Quotidien d'Oran*, *El Watan*, *Le soir d'Algérie* et *Liberté*. Ces articles traitent du même thème, à savoir « présidentielle 2014 ». L'intérêt de notre étude est donc d'explorer en profondeur le champ d'application du discours rapporté dans une situation réelle de communication (la presse écrite) et dans un cadre socio-affectif et culturel déterminé (le contexte algérien). Il s'agit d'attirer l'attention sur une forme d'écriture journalistique et de montrer l'influence du milieu social et du genre sur la subjectivité du discours rapporté dans les textes journalistiques.

Mots clés : Discours journalistique, Discours rapporté, Subjectivité, Hétérogénéité, pragmatique.

Abstract

This study is in the field of discourse analysis at the crossroads of a set of enunciative theories centered on a connection between language and context. It sets itself the objective of showing the subjective part of journalistic mediation in the words and words reported in five different French dailies: *El Moudjahid*, *The Daily of Oran*, *El Watan*, *The evening of Algeria* and *Liberty*. These articles deal with the same theme, namely "2014 Presidential". The interest of our study is to explore in depth the field of application of reported discourse in a real situation of communication (the written press) and in a socio-affective and cultural context (the Algerian context). The aim is to draw attention to a form of journalistic writing and to show the influence of the social milieu and gender on the subjectivity of the discourse reported in the journalistic texts.

Keywords : Journalistic Discourse, Speech reported, Subjectivity, Heterogeneity, pragmatics.

1. Introduction

La présente étude s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours et de l'énonciation impliquant des aspects sociolinguistiques et communicatifs. Elle aborde plus particulièrement la question de responsabilité dans l'écriture de presse. Notre étude concerne plus précisément l'exploitation d'un fait de langue (le discours rapporté) dans l'écriture de presse algérienne et l'impact que cela peut avoir sur la prise de position du locuteur rapportant. Autrement dit, nous envisageons une analyse des formes linguistiques de la subjectivité dans les textes journalistiques. Notre ambition est de déceler jusqu'à quel point la forme du discours rapporté influe sur la construction du point de vue de l'énonciateur, c'est-à-dire sur l'empreinte subjective que le journaliste donne à son texte.

Ainsi, dans notre étude, nous tenterons d'identifier et d'analyser à travers le discours rapporté, les mécanismes par lesquels s'expriment des points de vue débouchant sur des prises de position subjectives. Autrement dit, comment le journaliste rapporteur peut intervenir dans le discours qu'il rapporte.

Dans les pratiques pédagogiques du DR, les objectifs fixés sont plus linguistiques que communicatifs. Le recours à la grammaire énonciative et textuelle est encore timide. La conception dérivative du DR en est généralement l'idée directrice. La notion est présentée avec un minimum de métalangage, dans une approche mixte (formelle et sémantique) sur des supports préfabriqués (en général dialogues et correspondances). Il n'y a pas d'ambiguïté sur le plan syntaxique, les traits caractéristiques sont clairs et bien tranchés, il suffit de respecter les règles. En effet, la pratique de classe dépasse rarement le cadre des transformations morphosyntaxiques. Les pédagogues s'adonnent à des exercices de transformation DD/DI, en mettant l'accent sur les changements de personnes, d'indicateurs de lieu et de temps pour le DR au présent et sur la concordance des temps pour le DR au passé. Les verbes introducteurs sont étudiés davantage parce qu'ils servent à introduire le DR que pour leur utilité dans l'évaluation et la caractérisation du mode d'insertion.

Pourtant les études linguistiques récentes rejettent cette conception dérivative du DR et s'accordent sur le fait que «discours direct et discours indirect sont deux modes de rapport différents et ne constituent en aucun cas des variantes morphosyntaxiques l'une de l'autre» (Komur, 2010 : 66). Jacqueline Authier-Revuz et André Meunier (Langue française n°33, 1977), à travers une analyse de manuels du premier cycle, ont démontré qu'une certaine pédagogie de la grammaire véhicule implicitement une image de la langue rétrécie à une combinatoire morphosyntaxique «débarassée» des conditions de production du discours.

Avec la prise en compte des phénomènes du dialogisme et de la polyphonie, le champ du DR s'est élargi à l'ensemble des formes qui font place au dire autre dans le discours. Jacqueline Authier-Revuz parle de la représentation du discours autre (RDA) qu'elle définit comme «L'ensemble des formes par lesquelles on peut, dans «le discours en train de se faire, renvoyer à un autre discours». (2001a).

Nous essayons, donc, à travers cette recherche, d'identifier pourquoi et comment s'affiche la subjectivité de l'énonciateur journaliste dans le discours rapporté des quotidiens francophones algériens qui traitent un même thème, à savoir les «présidentielles 2014 en Algérie»

Si l'on considère que c'est le rapporteur journaliste qui reconstruit la situation d'énonciation citée et que c'est cette description qui donne nécessairement son cadre à l'interprétation du discours cité, le DD ne peut être objectif. Comme l'a indiqué Dominique Maingueneau. Nous nous sommes inspirés de la citation de Maingueneau pour définir nos questions de recherches «Quelle que soit sa fidélité, le discours direct n'est jamais qu'un fragment de texte dominé par l'énonciateur du discours citant, qui dispose d'énormes moyens pour lui donner un éclairage personnel». (1998 :119).

Des questions s'imposent à nous et s'articulent comme suit :

Existe-t-il une adéquation entre le DR, concept grammatical et le DR, fait de langue en société ? L'inscription de la subjectivité dans le DR dépend-elle du genre du discours et du profil social des acteurs de l'énonciation ?

Nous postulons, donc les hypothèses suivantes :

Le discours rapporté pourrait être mobilisé en tant qu'il est porteur des représentations idéologiques du locuteur citant. L'inscription de la subjectivité dans le DR dépend du genre du discours et du profil social du journaliste rapporteur (sa langue «maternelle», ses croyances, son ethnie, ses représentations, sa formation ...) jaillirait dans son discours.

Pour confirmer ou infirmer ses hypothèses, nous puiserons des éléments théoriques dans plusieurs ressources pour ensuite les tester sur notre corpus à travers une analyse des formes de discours rapporté selon les sous-genres observés.

Notre nous sommes appuyés sur des théories énonciatives qui mettent l'accent sur le rapport langue et contexte. D'abord, La théorie d'Emile Benveniste sur l'appareil formel de l'énonciation. Puis, les travaux de Kerbrat –Orecchioni sur l'inscription de la subjectivité dans le langage. La linguiste nous rejoint ainsi dans la formulation de nos hypothèses car elle démontre l'importance des contraintes culturelles et idéologiques ainsi que les contraintes du genre comme paramètres déterminants dans toute communication linguistique.

L'apport de la théorie de John Austin qui a fait évoluer les théories du contexte antérieures. Pour lui les énoncés sont des actes, des actions. Dans la théorie de polyphonie énonciative, Oswald Ducrot conteste l'unicité du sujet parlant et propose un double appel au contexte dans la construction du sens.

Nous retenons également, les travaux de Jacqueline Authier Revuz qui considère dans cette tendance actuelle de l'énonciation que le discours rapporté ne doit pas être considéré comme un énoncé mais comme une énonciation que l'on rapporte. Nous nous appuyons également sur les travaux de Gumperz, qui ont apporté un souffle nouveau à l'approche sociolinguistique du discours, ainsi que les théories élaborées par Charaudeau dans le domaine de l'analyse du discours précisément sur les genres médiatiques, pour montrer le non-respect du contrat par l'instance médiatique qui use et abuse de subjectivité pour mieux imposer ses vues.

Notre recherche est **quantitative et qualitative** à visée descriptive avec une base de données linguistique. Notre démarche méthodologique est axée sur l'observation et centrée sur l'ensemble des formes de représentation du discours d'autrui dans les textes explorés.

Pour trier notre corpus nous optons d'abord, pour la démarche quantitative qui consiste à classer les articles ; Il s'agit d'un ensemble de 145 articles repartis à égalité sur cinq journaux écrit par 104 journalistes. Ces articles choisis traitent du même thème «présidentielles 2014» et s'étalent sur la période de trois mois. Ensuite *l'extraction* et *la numérotation* des séquences du DR, puis *l'insertion* et *la catégorisation* par catégories et par identification des indices de subjectivité. Les deux dernières phases ont été facilitées par l'utilisation d'outils informatiques : Logiciel de *Textométrie (TXM)* et *Microsoft Excel*. Cette étape comprend deux phases : Un premier traitement des séquences les répartit selon cinq catégories. Un deuxième traitement permet de pénétrer chaque catégorie, de mesurer les degrés de marquage, les spécificités syntaxiques, énonciatives et sémiotiques afin de définir les variantes formelles qui la composent. Tout cela après avoir, au préalable, défini des critères d'identification de ces formes de DR. Enfin, identification des stratégies discursives, en rapport avec la situation de communication médiatique, qui lui permettent d'agir sur le lecteur.

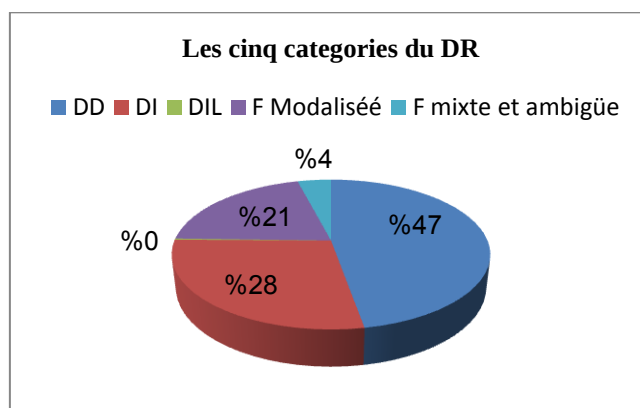
2. Les catégories du discours rapporté

En effet, l'expression «discours direct» comme elle est utilisée traditionnellement ne rend pas exactement compte de la multiplicité des variantes qui la constituent, selon le degré de marquage.

Utiliser le terme DD pour désigner cette catégorie ne permet, donc pas de mettre à jour toutes ses variantes. Il en est de même pour le DI et les formes de modalisation. Remplacer le terme *discours* par celui de *forme* permet de loger sous la même appellation les variantes appartenant à une catégorie donnée. Nous avons alors choisi d'utiliser la terminologie *forme* au lieu de parler de *discours* pour désigner les grandes catégories de DR dans le corpus.

De plus que la méthode d'exploration consiste justement à manipuler des «formes» et à les catégoriser avant de pousser l'investigation aux variantes. Pour toutes ces raisons, la démarche adoptée est celle de procéder à deux niveaux de catégorisation. Un premier traitement des séquences les répartit selon cinq catégories. Un deuxième traitement permet de pénétrer chaque catégorie, de mesurer les degrés de marquage, les spécificités syntaxiques, énonciatives et sémiotiques afin de définir les variantes formelles qui la composent. Tout cela après avoir, au préalable, défini des critères d'identification de ces formes de DR.

De l'étude quantitative sur le corpus de 1941 séquences ressort clairement que la forme favorisée par le genre journalistique est le DD, qui représente 47,19% du champ du DR(soit 916 séquences), contre 27,97% pour le DI (soit 543 séquences), 20,50% pour la forme modalisée(soit 398 séquences), 0,25%(soit 5 séquences) pour la forme bivocale (DIL) et 4,06% pour les autres formes c'est-à-dire la forme mixte et la forme ambiguë (soit 79 séquences).



Graphique 8 : Les cinq grandes catégories du discours rapporté

L'exploration du corpus a révélé une grande variété de formes dans le DR. Variantes dont la spécificité par rapport au standard de la langue ne fait aucun doute vu les particularités dans le mode d'insertion et le degré de marquage de ces constructions.

Le journaliste choisit par exemple la forme directe pour donner une illusion d'objectivité et de fidélité, les formes indirectes pour satisfaire aux enjeux de captation et donner l'impression qu'il respecte la déontologie, la forme bivocale pour dénoncer des écarts de société en ayant l'air de s'effacer et les formes modalisées pour se distancier, ne pas engager sa responsabilité alors que c'est là une manière de se positionner et par conséquent de se dévoiler. Le journaliste opère ainsi le choix d'utiliser telle forme de DR ou telle autre selon ses motivations professionnelles.

Il ressort donc que non seulement le champ du DR dans les quotidiens algériens est beaucoup plus large que celui défini dans les grammaires mais surtout que celui-ci présente des particularités de construction qui échappent aux règles d'écriture. Cette diversité de formes dans le DR en contexte journalistique s'explique par les contraintes professionnelles de mise en scène du discours et/ou au profil social du journaliste et de son lectorat.

3. Stratégies discursives journalistiques

Les stratégies que la presse écrite met en œuvre pour représenter paroles, opinions et réactions relèvent du discours rapporté.

Le journaliste de la presse écrite fait recours à plusieurs stratégies discursives, dans la mise en scène de son discours, qui ne manquent pas de dévoiler sa prise de position par rapport à l'instance de réception. Dans le but d'attirer l'attention du lecteur par un mode d'écriture théâtralisé, de provoquer sa réaction à travers des tournures tonique. Ces stratégies l'emmènent à une prise de position.

3.1 Les procédés discursifs

Après dépouillement de notre corpus journalistique, nous avons constaté que le journaliste rapporteur, afin d'agir sur l'opinion public, recours à trois procédés d'énonciation : l'interrogation, l'exclamation et l'injonction qui sont les plus récurrents dans les articles explorés.

3.1.1 L'interrogation

L'interrogation est une tournure phrastique à force illocutoire très proche de l'exhortation dans la communication ordinaire. Elle vise aussi à faire réagir l'interlocuteur, comme dirait Austin, *dire c'est faire*.

Ainsi, l'interrogation, saisit comme un procédé discursif et non comme une tournure grammaticale, instaure un rapport de force entre locuteur et interlocuteur. Elle traduit généralement l'infériorité du locuteur qui demande une information qu'il est supposé ignorer.

Dans les articles des quotidiens algériens, selon les motivations du journaliste et la valeur qu'il veut donner au procédé discursif, l'interrogation peut apparaître dans les titres, dans l'attaque, dans le corps du texte ou dans la chute.

Ce procédé discursif qui se trouve dans les titres (S1, S2) et l'attaque (S3) sert surtout à satisfaire l'enjeu de captation. Le journaliste rapporteur évoque un événement qui est le processus électoral, il le remet en question et invite, par conséquent, les lecteurs à réagir et à trouver des solutions à la situation tragique qui menace la société algérienne afin de sauver le système.

Mais, la réponse n'est pas toujours donnée dans l'article. Il arrive que le journaliste laisse le lecteur juger, quand il s'agit du choix des candidats.

S1 «*Est-ce que nous sommes des Algériens ?*» interrogeait une large banderole que des jeunes de Metlili ont déployée hier à la face du staff de campagne du candidat Bouteflika venu pour animer un meeting mais a fait face à une terrible hostilité. (**Le Quotidien d'Oran : 10/04/2014**)

S2 LEUR "COUVERTURE" PORTE LA MARQUE D'UNE PARTIALITÉ FLAGRANTE Médias publics ou médias du président Bouteflika ? (**Liberté : 19/03/2014**)

S3 Ali Benflis enclenchera dès le début de son discours sur les idéaux du combat pour l'indépendance en se posant la question de savoir si ces idéaux ont été atteints ?

(Le Quotidien d'Oran : 20/03/2014)

3.1.2 L'exclamation

On trouve l'exclamation sous diverses formes dans les articles des quotidiens algériens. Elle peut être un syntagme nominal (S4) (S5), une interjection (S6), un adverbe (S8) et même une phrase verbale (S7) (S6).

S4 et un conseiller du recteur arrive pour dire : *"Pas de couverture du sit-in !"* (Liberté : 15/03/2014)

S5« *Quelle catastrophe !* » s'est exclamé, la veille, un militant politique émergeant dans le Mouvement pour le changement (MPC) à la découverte de la maison de la culture en feu. (El Watan : 07/04/014)

S6« pas ! Je crois en Dieu... » Vous n'avez pas dit la vérité, Monsieur ! Vous avez affirmé que Bouteflika se portait bien et, depuis, il n'a pas marché, il n'a pas parlé, il n'a pas accompli ses tâches constitutionnelles et vous en connaissez un bout puisque c'est vous qui le remplacez dans les sommets. (Le soir d'Algérie : 09 /03/2014)

S7 Aussi, lors de l'évocation des intentions du candidat Bouteflika par rapport à l'Ansj des étudiants ont exprimé leurs propres revendications en chœur : *"Libérez-nous du service national!"* ont réclamé certains. (Liberté:16/03/2014)

S8Evidemment ! ça n'a rien à voir avec les élections et Sellal pourrait nous dire qu'il s'agit d'une pub pour... une marque de dentifrice. (Le soir d'Algérie : 09 /03/2014)

Donc, le journaliste utilise l'exclamation pour insérer des commentaires, personnels, alléger le ton général du texte, donner un rythme à celui-ci, rendre la lecture ludique et créer une relation de complicité avec le lecteur. Cela lui permet de se rapprocher du public, de l'adhérer à son camp et par conséquent, d'agir plus facilement sur l'opinion publique. L'exclamation constitue donc un procédé d'écriture journalistique utilisé pour satisfaire la finalité commerciale.

3.1.3 L'injonction

L'injonction comme procédé d'écriture journalistique se caractérise par la présence dans le discours citant de la modalité impérative qui traduit l'intention du journaliste d'attirer l'attention du lecteur et de la fixer sur un détail précis, un aspect de l'événement rapporté (S9).

S9 **Tournez** autant que vous voulez dans les wilayas, bâtissez autant de cités à la limite de la laideur, brassez du vent démocratique, « **brochetez** » les mandats présidentiels, **collez** les fauteuils à vos ambitions égoïstes, «indigénisez» la santé (il a fallu une quête citoyenne de trois milliards de centimes pour soigner une Algérienne,

Hayet Oukouak pour la nommer), **collectez** autant de signatures que vous voulez, mais **n'oubliez** jamais, l'Algérien n'est pas dupe. (**Le soir d'Algérie : 05/02/2014**)

S10 Et devinez qui sont les enfants de l'Histoire, notre Histoire à nous seuls ? N'en déplaise à ceux qui «pinaillent» trop en disant que l'Histoire, ça ressemble terriblement à une galerie de tableaux où il y a peu d'originaux et beaucoup de copies...(**Le Quotidien d'Oran : 25/03/2014**)

Dans la séquence S10, Par nature, l'acte injonctif accompagne l'intention d'agir sur autrui pour obtenir l'accomplissement de l'action future exprimée dans le contenu propositionnel. Le locuteur doit alors fournir à l'allocutaire une raison pour réaliser l'action en produisant l'énoncé. Autrement dit, l'allocutaire doit reconnaître au moins une raison impliquée dans le contenu propositionnel de l'injonction pour laquelle il réalise l'action demandée. Cependant, par l'influence des éléments linguistiques et extra-linguistiques, cette raison est parfois à déduire du contexte. L'exemple S9, l'intention du journaliste énonciateur est non de pousser le lecteur à agir mais de créer une certaine complicité avec lui. Selon le contexte de l'énonciation, le journaliste énonciateur tente d'effacer la distance créée par la nature du support qui est la presse écrite pour se retrouver face au public (S10).

3.2 Subjectivité et influences sociales

En plus de l'influence d'écriture imposée par le genre, le journaliste algérien est soumis, aussi à une autre influence, c'est celle du contexte social du journaliste rapporteur. Il s'agit de sa culture qui se fait à travers les langues utilisées, les croyances, les représentations sociales qui ont un grand impact sur son discours.

Les représentations sociales représentent une production de la subjectivité sociale capable d'intégrer des sens et des configurations subjectives qui se développent dans la multiplicité des discours.

Nous posons l'hypothèse que le profil social des acteurs de l'énonciation influe sur le comportement discursif du journaliste énonciateur. Il serait donc intéressant d'examiner les influences sociales sur le positionnement du journaliste par rapport aux contenus rapportés.

Rappelons que le journaliste est censé faire preuve de neutralité dans son mode de représentation du dire d'autrui. Sa subjectivité est mise en évidence lorsqu'il se dévoile et laisse transparaître son opinion, ses motivations, ses croyances, ses aspirations de citoyen et son identité sociale. Sa subjectivité est mise à jour lorsqu'il s'éloigne de sa mission officielle qui est d'informer, lorsque la finalité commerciale prend le dessus sur l'éthique et le respect de la déontologie.

Dans la mise en scène de son discours, le journaliste s'investit en tant que sujet énonciateur, être de langage, avec une identité culturelle précise, façonné dans un milieu social précis, ayant ses propres sens des valeurs, de l'honneur, du tragique, etc.

3.2.1 Subjectivité et influences sociolinguistiques

Nous allons montrer à travers l'analyse sociolinguistique de notre corpus comment et sous quelle forme la langue locale fait irruption dans le discours journalistique et quelles sont les contraintes liées à l'adaptation du système grammatical et comment le recours aux langues locales éloigne le journaliste de la neutralité et de l'objectivité.

Le choix de la langue, dans le discours de presse reflète, du point de vue pragmatique, des valeurs identitaires et sociales externes aux pratiques communicatives.

3.2.2 Alternance codique et discours rapporté

Les influences sociolinguistiques se manifestent dans l'écriture journalistique sous la forme d'une alternance codique (désormais AC) généralement définie comme une pratique langagière associant deux ou plusieurs codes linguistiques.

Cependant, dans la majorité des analyses, les deux phénomènes linguistiques sont regroupés sous le terme d'*alternance codique* à l'intérieur duquel l'on distingue les types d'alternance, en l'occurrence l'alternance intra-phrastique (*code mixing* ou mélange de code), l'alternance inter-phrastique (*code switching* ou alternance de code) et, plus rarement évoquée, l'alternance extra-phrastique dans le cas des expressions idiomatiques (S11).

S11 Sur les pancartes, on peut lire : «*Halte à l'instrumentalisation de la télévision d'Etat*», «*Halte au mensonge et à la propagande*», «*Talfaza watania machi boutefl ikia*» (télévision nationale, pas *boutefl ikienne*), «*Arrêtez de jouer du bendir*», «*Journalistes de l'ENTV et de la radio, indignez-vous*», «*Barakat men el khortti*», «*C'est une télévision publique, pas privée*», «*Barakat men chita*», «*Rendez-nous notre pays !*», «*Solidaires avec Al Atlas TV*». (El Watan 2/03/2014)

Le journaliste algérien est confronté à une situation sociolinguistique délicate. En effet, en Algérie, le conflit linguistique, qui est complexe à tout point de vue, concerne non seulement des langues différentes, mais aussi les mêmes langues, à cause des variétés qui s'opposent dans chaque langue. Cette ambiance conflictuelle place le journaliste dans des postures qui exigent de lui des choix dans l'acte d'énonciation. Cette situation relève de la polyphonie plurilingue, puisqu'elle met la multiplicité des langues en corrélation avec la multiplicité des voix dans le discours. Par ailleurs, la frontière entre l'énoncé assumé par le journaliste et l'énoncé rapporté est marquée par le changement de langue : français/arabe dialectal ou standard. Dans la presse écrite, le locuteur-scripteur adopte plusieurs positions énonciatives.

En effet, l'énonciateur-journaliste subit trois types de pressions qui déterminent son acte de parole (acte d'écriture) : l'instance médiatique (entreprise, son recruteur qui impose une ligne éditoriale), l'instance professionnelle (les exigences du métier de journaliste : objectivité, éthique et déontologie), l'instance commerciale (représentée par le consommateur qui attend du journaliste une information). Le journaliste obéit donc à un règlement imposé par son employeur (le journal), respecte l'éthique imposée par son métier et prend en considération l'horizon d'attente du lecteur.

La dimension dialogique du discours journalistique, son inscription dans les préconstruits qui existe dans l'inter discours, laisse transparaître l'activation de différents sociolectes.

Ce mélange de code, de langage, de voix et de points de vue dans le discours contribue à placer le journaliste sur la scène des faits qu'il rapporte, à le rendre visible à travers son discours, à rendre visible ses opinions, à clarifier son positionnement, preuve de sa subjectivité.

Dans la séquence (S12), le journaliste rapporte des faits qui se sont déroulés en contexte algériens, des réactions des citoyens face au quatrième mandat de Bouteflika. Le recours à l'arabe traduit juste un souci d'efficacité afin de transmettre la pensée exacte. En effet, les

expressions «*Kedhabine, khedaïne, sarakine !*» sont exactement les mêmes que (menteurs, traîtres et voleurs).

Seulement, pour le lecteur algérien, la version arabe active un cliché représentatif de la culture locale : «*Kedhabine, khedaïne, sarakine !*»

Dans la séquence (S13), l'arabe côtoie le français dans la même phrase, sans transition, ni traduction. Un lecteur qui ne comprend pas la langue arabe ne sera donc pas en mesure de décoder le message. L'hétérogénéité de cette séquence est en effet significative du point de vue du profil du journaliste scripteur et en ce qui concerne les dispositions dans lesquelles celui-ci se trouvait lorsqu'il rapportait les faits : il n'agissait pas comme un journaliste soucieux d'élargir son lectorat (il l'a réduit aux lecteurs arabophones) mais comme un locuteur bilingue chez lequel l'alternance français/arabe est un comportement spontané et naturel.

Par l'hétérogénéité linguistique, le journaliste laisse donc transparaître son «*moi intérieur*» et par conséquent l'expression de sa subjectivité.

S13 Se faisant écho, les marcheurs scandaient,
entres autres, “*Djazaïr horra dimoqratiya,*”
“*Chaâb yourid isqat en nidham*”. (Liberté 22/03/2014)

Ce recours au parler bilingue prouve surtout que l'identité du journaliste énonciateur se situe dans la jonction des deux langues, à un carrefour où leur rencontre est parfois harmonieuse, parfois dissonante. En effet, l'identité du journaliste ne se définit pas seulement par son rapport au français ni même uniquement par son rapport à l'arabe mais par la complémentarité qui les caractérise.

Conclusion

En effet, l'exploration du corpus révèle une grande complexité dans les modes de représentation de la parole d'autrui. Au-delà des faits de parole, le DR peut représenter du paraverbal et même du non verbal. Son champ couvre aussi bien les propos d'autrui que ceux de l'énonciateur rapportant, aussi bien du dire antérieur que du dire fictif. Le journaliste algérien fait plus usage des formes canoniques et peu de formes mixtes et autres variantes difficiles à classer. Ainsi, le champ formel du DR se révèle beaucoup plus large que celui défini dans les grammaires et celui-ci présente des particularités de construction qui échappent aux règles d'écriture en vigueur. Nous avons montré que certaines variantes sont spécifiques au genre, d'autres sont spécifiques au contexte d'énonciation.

Nous avons montré aussi que certaines descriptions syntaxiques dans les ouvrages de références ne tiennent pas compte de la possible pluralité des voix dans l'énoncé. Cela peut pourtant rendre incomplètes quelques règles de fonctionnement syntaxique.

Ainsi, le travail sur le discours rapporté doit être fait dans la conceptualisation des objets linguistiques et par conséquent, en didactique des langues. A quoi sert l'apprentissage si le fait de langue étudié en classe n'est pas celui que l'on retrouve dans la vie quotidienne, en situation réelle de communication. Les progrès de la recherche en sciences du langage sont nombreuses mais cela ne se ressent pas dans les pratiques didactiques ni au niveau des démarches, ni en ce qui concerne le matériel pédagogique.

D'une part, l'étude a démontré que la fonction du genre journalistique qui est, non seulement d'informer mais aussi de divertir et de susciter le débat social, a un impact sur la forme d'écriture journalistique. Elle explique la légèreté du ton, la spécificité du style, le mélange et l'alternance des langues, la prise de position explicite du journaliste soucieux de former et formater l'opinion publique autour des problèmes sociaux qu'il rapporte. D'autre part, il s'est avéré que le profil social du journaliste (sa langue « maternelle », ses croyances,

son ethnie, son idéologie, ses représentations, sa formation ...) se reflète dans son discours. Il choisit de mettre en exergue l'un ou l'autre de ces facteurs d'influence pour atteindre son but qui est d'agir sur le lecteur. En effet, les choix d'écriture du journaliste nous ramènent à la visée pragmatique du discours, celle de satisfaire aux finalités professionnelles.

Les variantes formelles du DR, l'alternance des codes linguistiques, les représentations sociales, tout participe à la mise au point d'une stratégie d'écriture visant le deuxième pôle de la communication, le public.

Ainsi, à travers notre étude du discours rapporté, nous avons constaté que l'énonciateur manifeste souvent sa présence. Le choix des personnes et des propos cités, la manière (directe ou indirecte) de les citer, la manière (par les locutions introductives) d'émettre les propos d'autrui à son propre propos, la confusion qui peut être maintenue à la frontière des deux discours, tout cela participe à afficher l'identité du journaliste et son intention de communiquer, et à établir un certain rapport entre lui-même, en tant que sujet, et le réel (c'est-à-dire le locuteur cité et son discours).

Au terme de cette analyse, nos hypothèses se trouvent donc confirmées et nos objectifs atteints. L'étude a permis l'élaboration d'une référence textuelle au profit de recherches ultérieures. Il serait donc souhaitable qu'un état des lieux des descriptions linguistiques dans les ouvrages de références soit envisagé et certaines caractérisations, définitions et normalisations soient revues en tenant compte des paramètres du contexte d'énonciation et du phénomène de prise en charge énonciative. Cette étude apporte une contribution notable sur la problématique du DR et sur l'analyse du discours médiatique en contexte francophone et socioculturel. Elle constitue, en effet, non seulement un approfondissement, dans une perspective pluridisciplinaire, de l'étude des contraintes multiformes pesant sur les formes de discours rapporté mais aussi un renouvellement de la problématique de la rencontre que produit le discours rapporté entre le sujet énonciateur et un certain nombre de rôles sociaux.

Références bibliographique

- Austin, J.L.(1970). Quand dire c'est faire, Paris : Seuil
- Authier-Revuz, J. (1982). «Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours».in DRLAU n26, pp38-42.
- Authier-Revuz, J. (2001a). La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène. Le discours rapporté dans tous ces états. Bruxelles.
- Authier-Revuz, J. (2001b). Le discours rapporté. Une langue : Le français, sous la dir. De R., Hachette, coll. Grands Repères culturels ; PP. 192.201.
- Bakhtine, M. (1984). Esthétique de la création verbale. Paris : Gallimard.(1984).
- Benveniste, E. (1966). Problèmes de linguistique générale, Tom1.Paris : Gallimard.
- Charaudeau, P. (1997). Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social, Paris, Nathan / Institut national de l'audiovisuel (coll. «Médias-Recherches»)
- Charaudeau, P. (2005). Le discours d'information médiatique. L'impossible transparence du discours, Bruxelles, De Boeck /INA.
- Gumperz, J. (1989). «Sociolinguistique interactionnelle». Université de la Réunion. L'Harmattan.
- Komur-Thilloy, G. (2010). Presse écrite et discours rapporté. Paris: Orizons.
- Maingueneau, D. (1998). Analyser les textes de communication. Paris : Nathan.